

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Distinctions pour l'excellente qualité du fromage 2023

Chaque année, l'interprofession Raclette du Valais AOP récompense les fromageries et les fromageries d'alpage ayant fabriqué des fromages qui se démarquent par leur qualité. Ainsi, 21 fromageries et 33 fromageries d'alpage ont reçu les distinctions de qualité tant convoitées pour la production de fromage 2023.

Créée il y a tout juste 15 ans, le 6 mars 2009, l'Interprofession Raclette du Valais AOP peut, et à juste titre, être fière de ce qu'elle a accompli jusqu'à présent. Elle a réussi à établir le Raclette du Valais AOP sur le marché national et international. Avec le slogan «L'original.», l'Interprofession affiche une prise de position claire et se démarque clairement des autres produits à raclette. Il est d'ailleurs extrêmement réjouissant de voir comment tous les producteurs, fromageries et affineurs affiliés à l'Interprofession œuvrent ensemble pour atteindre le même objectif, à savoir positionner ce produit unique sur le marché. Le Raclette du Valais AOP est l'une des plus importantes vitrines culinaires de notre canton. Le Raclette du Valais AOP apporte une identité et une valeur ajoutée non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour l'artisanat, le commerce et le tourisme.

Le succès du Raclette du Valais AOP dépend en fin de compte, et de manière décisive, du maintien constant d'une qualité élevée. Chaque membre de l'Interprofession y contribue par son comportement. Et le succès est clairement visible : 99,29% de tous les fromages ont pu être taxés en tant que Qualité 1A cette année. C'est un résultat extrêmement réjouissant qui contribue à la notoriété du Raclette du Valais AOP et renforce la confiance des consommatrices et des consommateurs. L'Interprofession soutient ces efforts de qualité, notamment par le biais du guide des bonnes pratiques de fabrication, des primes de qualité, des distinctions et d'évaluations de qualité des fromages. Les contrôles de qualité réalisés par les taxateurs sont déterminants pour garantir la qualité. Et les visages radieux lors de la remise annuelle des primes de qualité confirment que les contrôles en valent la peine.

21 fromageries et 36 fromageries d'alpage ont été récompensées par une étoile d'or, d'argent ou de bronze pour la qualité exceptionnelle de leurs fromages produits en 2023. Pour obtenir une distinction, les fromageries et les fromageries d'alpage doivent atteindre une moyenne de 18,8 points et plus pendant l'année ou la saison d'alpage. Les distinctions suivantes sont attribuées en fonction du nombre de points obtenus : étoile de bronze pour 18.8 - 18.99 points, étoile d'argent pour 19.00 - 19.19 points et étoile d'or à partir de 19.20 points.

L'interprofession félicite toutes les fromageries et fromageries d'alpages mises à l'honneur pour la production et l'affinage remarquables de leurs fromages au goût savoureux et corsé.

Interprofession Raclette du Valais AOP

Conthey, le 8 mars 2023

Renseignements :

- Thomas Egger, Président de l'IPR (079 / 429 12 55)
- Urs Guntern, Directeur de l'IPR (079 / 418 78 72)

Annexes : liste des fromageries et fromageries d'alpage distinguées

Distinctions pour une bonne qualité des fromages 2023

Fromagerie	Appellation régionale	Etoile d'or	Etoile d'argent	Etoile de bronze
		Points	Points	Points
Visperterminen	HEIDA	19.34		
Ferme de Lisats	DENTS DU MIDI 1	19.31		
Arbaz - La Fermette	ARBAZ	19.26		
Isérables	ISERABLES	19.20		
Champsec	BAGNES 25		19.18	
Haudères	HAUDERES		19.16	
Verbier	BAGNES 1		19.13	
Simplon-Dorf	SIMPLON		19.11	
Liddes	BAGNES 4		19.09	
Reckingen	GOMSER 32		19.08	
Miex	MIEX		19.00	
Anniviers	ANNIVIERS			18.99
Walker Bergkäserei	GOMSER 1			18.97
Ayent	AYENT			18.95
Savièse	SAVIESE			18.94
Nendaz	NENDAZ			18.92
Etièz	BAGNES 98			18.92
Ferme de Trontières	CRANS-MONTANA			18.91
Orsières	ORSIERES			18.89
Lourtier	BAGNES 30			18.87
Bio Bergkäserei Gluringen	BIO GOMSER 11			18.83

Fromagerie d'alpage	Appellation régionale	Etoile d'or	Etoile d'argent	Etoile de bronze
		Points	Points	Points
Loveignoz	LOVEIGNOZ	20.00		
Champsot	CHAMPSOT	19.67		
Corbyre	CORBYRE	19.66		
Binneralp	BINNERALP	19.62		
Peule	PEULE	19.61		
Emaney	EMANEY	19.50		
Fournoutz	FOURNOUTZ	19.50		
Fluhalpe	FLUHALP	19.50		
Malève	MALEVE	19.50		
Nava	NAVA	19.50		
Pâle	LA-PALE	19.50		
Tovassière	DENTS DU MIDI 17	19.39		
Champoussin	CHAMPOUSSIN	19.35		
Moiry	MOIRY	19.34		
Le Lein	LE LEIN	19.33		
Merdechon	MERDECHON	19.27		
Tanay	TANAY	19.27		
Jeur-Loz	JEUR-LOZ	19.23		
Pointet	POINTET	19.20		
Berroix	DENTS DU MIDI 36		19.18	
Chassoure	CHASSOURE		19.11	
Bavon	BAVON		19.00	
Chaux	CHAUX		19.00	
Lettaz	LETTAZ		19.00	
Moosalpe	MOOSALPE		19.00	
Rouaz	ROUAZ		19.00	
Serin	SERIN		19.00	
Thyon	THYON		19.00	
Lapisa	DENTS DU MIDI 31			18.93
Zanfleuron-Sanetsch	SANETSCH			18.86
Randonnaz - Sorniot	RANDONNAZ / SORNIOT			18.85
Combyre	COMBYRE			18.80
Pépinet	PEPINET			18.80